

Les dossiers des cahiers

Les Cahiers de l'Institut

« L'une des démonstrations les plus caractéristiques du mécontentement et du développement de la combativité ouvrière vient, le 8 mai, de neuf départements de l'Ouest où une grève de vingt-quatre heures et de puissantes manifestations, organisées par la C.G.T. et la C.F.D.T., les enseignants, les paysans, rassemblent, par dizaines de milliers, les travailleurs de cette région particulièrement affectée par la crise de l'emploi. »

Georges Séguy « **Le mai de la C.G.T.** »

D'aucuns ont prétendu que mai 1968 fut, avant tout, l'oeuvre de groupes se réclamant du gauchisme et de l'anarchie au sein du mouvement étudiant.

Je conteste absolument cette affirmation.

Ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres... a-t-on dit. L'image est assez juste mais encore fallait-il qu'il y ait de la poudre sinon l'étincelle se serait vite perdue dans le vide.

L'été 1967 connaît l'une des plus virulentes offensives du pouvoir et du patronat contre les travailleurs. Nanti de pouvoirs spéciaux, le gouvernement promulgue des ordonnances qui portent sérieusement atteinte à la Sécurité Sociale.

Dans le Nord, la Bretagne, les Pays de Loire, les Ardennes, la Loire, des actions de masse pour la défense de l'emploi connaissent de grands succès.

Les statistiques officielles qui ont toujours tendance à minimiser la réalité relèvent : pour 1966, 3 323 500 journées de grève et 4 220 000 pour 1967.

Cette recrudescence des actions revendicatives et des grèves est également caractéristique des premiers mois de 1968.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la manifestation parisienne du 1er mai n'est pas interdite.

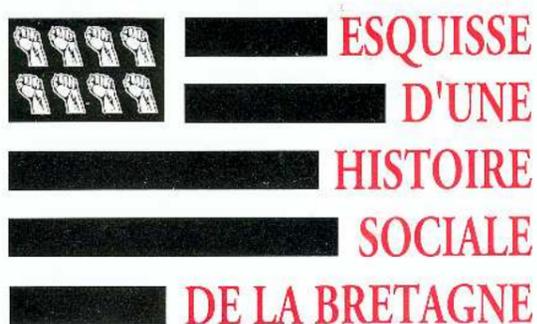
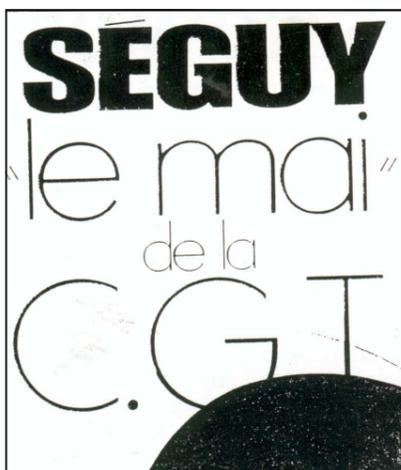
A l'appel de la C.G.T., elle rassemble quelque cent mille manifestants dont de nombreux jeunes travailleurs enthousiastes. Cette manifestation a valeur de test : la

combativité des travailleurs grandit.

La grande journée régionale de manifestation et de grèves organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T., les enseignants et les syndicats paysans dans les neuf départements de l'Ouest connaît un éclatant succès : la plupart des entreprises sont en grève pour 24 heures. Des manifestations massives, qui rassemblent des dizaines de milliers de personnes (30 000 à Brest, 20 000 à Quimper, 10 000 Rennes, 15 000 à Lorient, etc.) condamnent la politique du pouvoir, réclament du travail, la sécurité de l'emploi et des salaires décents, et une autre politique économique et sociale.

Le Bureau Confédéral de la C.G.T a salué dès le matin, ces mouvements.

Extrait du livre
« **Esquisse d'une histoire sociale de Bretagne** » - 1994



INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE DE BRETAGNE

EDITO

Par Claude Michel
Secrétaire de l'Institut C.G.T.
d'Histoire Sociale
de Bretagne

Et maintenant !

Le 29 mai au soir ou le 30 mai au matin, nous étions nombreux à ressentir le vote du 29 comme une réponse sans détour, à la tentative de nous faire avaliser un projet de Constitution concocté par Giscard d'Estaing et ses supporters tenant du libéralisme social.

Cette victoire, car c'est une victoire, est celle de la démocratie. Plus de deux français sur trois ce sont exprimés et le résultat est là : dix points d'écart, ce n'est pas rien !

On voit aujourd'hui à leurs mines déconfites les tenants du "oui", dans l'embarras, car c'est bien l'Europe du libéralisme social que les français ont rejetée, suivis en cela par les Hollandais et bien d'autres qui auraient fait de même si leurs gouvernements n'avaient pas jeté l'éponge avant la confrontation.

C'est une victoire du bon sens de ceux qui ont repris leur droit de s'opposer aux orientations libérales de l'Europe capitaliste de ceux qui ont réappris à discuter de leur avenir et qui n'ont pas l'intention de se laisser voler leur victoire, car la droite pure et dure ne semble pas avoir compris.

*On prend les mêmes
et on recommence*

Non seulement les aspirations des salariés actifs, retraités, privés d'emploi ne sont pas prises en compte mais, pire, "le cap des lois votées sera tenu", la cadence des réformes autoritaires et inégalitaires sera accélérée.

Le plan dit "d'urgence pour l'emploi" consiste surtout à précariser les salariés et à offrir des nouveaux cadeaux aux employeurs.

Le Code du Travail est bel et bien dans l'œil du cyclone. C'est notamment le cas de l'instauration d'un nouveau type de contrat de travail qui offrira aux employeurs la possibilité, pendant deux ans, de licencier du jour au lendemain. C'est la fin programmée et revendiquée par le Medef du contrat à durée indéterminée.

Il est inacceptable de s'entendre dire aujourd'hui que le gouvernement veut procéder par ordonnances, pendant l'été, sur des sujets aussi essentiels pour la vie des salariés.

Le 10 juin 2005, lors de la réunion sur les négociations salariales, le Ministre du travail n'a rien proposé de concret, à part des effets de manches et la création d'un "groupe de travail". Rien pour obliger les employeurs, les branches professionnelles à augmenter les salaires, à respecter le code du travail en la matière et à reconnaître les qualifications des salariés.

C'est donc encore une fois par la lutte que nous ferons prendre en compte nos revendications et il est normal que la C.G.T., dans ces circonstances, appelle les salariés, les chômeurs, les retraités et l'ensemble des syndicats à se mobiliser pour porter une nouvelle fois leurs revendications.

*Votre Institut C.G.T.
d'histoire sociale
de Bretagne vous souhaite
à toutes et à tous
de très bonnes vacances
et vous donne rendez-vous
à la rentrée !*

La vie De l'Institut

Bien entendu, l'Institut de Bretagne était présent **aux journées d'étude des Instituts qui avaient lieu à Aussois en Haute Savoie**. L'occasion pour remettre à chaque participant le numéro spécial des Cahiers sur le colloque de Douarnez.

pour 900 euros de littérature et enregistré 3 adhésions.

Nous serons présents en octobre au congrès de l'U.D. d'Ille et Vilaine et en novembre aux journées des Comités d'Entreprise à Quimper.

Sans oublier la **fête de la C.G.T. à Lesconil le 14 Juillet.**

Tant au congrès de l'U.D. du Finistère qu'à celui de l'U.D. des Côtes d'Armor, nous avons eu la confirmation que de nombreux syndicats, Unions Locales ne sont pas adhérents à notre Institut.

Chacun, chacune peut faire beaucoup pour remplir ces vides...

Bien entendu encore, **l'Institut tenait un stand au congrès de l'U.D. du Finistère** début juin **et au congrès de l'U.D. des Côtes d'Armor, les 9 et 10 juin**. Dans ces deux manifestations, l'Institut a vendu

Prenez le temps... d'adhérer... et de faire adhérer !

BULLETIN D'ADHÉSION COLLECTIVE à l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de Bretagne ANNEE 2005

NOM de l'organisation :

Adresse de l'organisation :

.....

Date : Signature,

**Cotisation annuelle : 41 €
Cotisation de soutien : 60 €
75 €**

BULLETIN D'ADHÉSION INDIVIDUELLE à l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de Bretagne ANNEE 2005

NOM, Prénom :

Adresse personnelle :

Date : Signature,

**Cotisation annuelle : 33 €
Cotisation de soutien : 60 €
75 €**

Ci-joint un chèque de €. à l'ordre de l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de Bretagne (1)

(1) **Bulletin et règlement à retourner à :
Claude MICHEL - 4, rue Jean Moulin - 29740 LESCONIL**



En remontant le temps

Il y a plus de 8 siècles, en 1115, l'hiver fut si froid en Bretagne que la mer gela sur les côtes et dans la rade de Brest.

• Il y a 490 ans : 1515

- Le 13 septembre : sous François 1er, victoire de Marignan sur les Suisses, alliés du Duc de Milan

• Il y a 475 ans : 1530

- François 1er fonde le Collège de France

• Il y a 395 ans : 1610

- 14 mai : assassinat d'Henri IV par Ravillac

• Il y a 320 ans : 1685

- Révocation de l'Edit de Nantes qui entraîne le départ de centaines de milliers de protestants, notamment pour le Canada

• Il y a 305 ans : 1790

- L'Assemblée nationale vote la nationalisation des biens de l'Eglise

• Il y a 136 ans : 1869

- Grève à la Ricamarie, la troupe tire : 14 morts parmi les manifestants

• Il y a 105 ans : 1900

- 19 juillet : inauguration de la première ligne de métro "Porte Maillot - Vincennes" à Paris

• Il y a 100 ans : 1905

- Loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui se proclame laïc

• Il y a 95 ans : 1910

- Juillet : grève des ouvriers boulangers de Nantes pour la suppression du travail de nuit

• Il y a 85 ans : 1920

- Grève nationale des cheminots durement réprimée : 20 000 révocations

• Il y a 70 ans : 1935

- 24 juillet : accord C.G.T.-C.G.T.U. pour la réunification syndicale

• Il y a 65 ans : 1940

- C'est la débâcle. Constitution de l'Etat Français avec Pétain et Belin, ex. responsable C.G.T. au travail

• Il y a 60 ans : 1945

- Fin de la 2è guerre mondiale en Europe
- Le 6 août : 1ère bombe atomique sur Hiroshima
- Le 9 août : 2ème bombe atomique sur Nagasaki
- Le 15 août : capitulation du Japon
- En septembre : CCN de la C.G.T., Benoît Frachon et Léon Jouhaux, Secrétaires Généraux
- Naissance par ordonnance de la Sécurité Sociale
- Proclamation de la République Démocratique du Vietnam

• Il y a 55 ans : 1950

- Gilbert Trigano crée le Club Méditerranée
- Mars : lancement de l'Appel de Stockholm

• Il y a 45 ans : 1960

- Avènement de la Vè République. De Gaulle devient Président.
- Année de manifestations plus ou moins unitaires pour la paix en Algérie

• Il y a 40 ans : 1965

- Soutien de la C.G.T. à la candidature de François Mitterrand qui sera battu

• Il y a 35 ans : 1970

- Accord sur la formation professionnelle (suite de 1968)

• Il y a 30 ans : 1975

- Début du conflit du "Parisien libéré", jusqu'à la victoire en août 1975
- 1er août : décès de Benoît Frachon

• Il y a 15 ans : 1990

- Octobre : Réunification des deux Allemagnes. La R.D.A. disparaît

• Il y a 10 ans : 1995

- Novembre : plan Juppé sur les retraites qui sonne le glas de la majorité